

Pourquoi faire un herbier ? Conseils pratiques pour sa réalisation

Par Elisabeth DODINET - décembre 2002

Résumé :

La discussion a démarré début mai 2001 à partir d'informations données par Peter A. SCHÄFER à propos des herbiers de France, et les échanges ont très vite enchaîné sur les herbiers tout court, leur opportunité et les conditions qui font un " bon herbier ". Une nouvelle question le 28 mai 2001 sur la rédaction des étiquettes d'herbier (il s'agissait d'un herbier photo) a r

elancé le sujet et permis de compléter les informations et conseils des premiers échanges.

L'essentiel de cette synthèse a été fournie par plusieurs messages de Peter A. SCHÄFER, conservateur des herbiers MPU (Montpellier), notamment ceux des 7 et 9 mai 2001. En

complément de cette synthèse, vous pouvez consulter une autre synthèse intitulée " Consultation des Herbiers ".

1) Faire un herbier ou ne pas en faire?

Certains botanistes amateurs ont fait part de leurs hésitations à commencer un herbier pour diverses raisons, dont le respect (peut-être simpliste) pour les plantes et l'environnement.

Pierre-Michel BLAIS a témoigné avoir commencé le sien en fac en 1976 (il contient, aujourd'hui, plus de 2 000 espèces). :

" Me remettant à la Botanique "générale" avec INFLOVAR depuis quelque temps, il m'arrive assez souvent de le consulter pour vérifier une détermination ou pour me rafraîchir la mémoire : cela apporte un plus certain par rapport aux descriptions ou aux images pas toujours à l'échelle. De plus, cela permet de se mettre la systématique en tête, lorsque l'hiver venu il faut classer tout ça... (et reclasser complètement de temps en temps !)

*Et puis, historiquement, cela permet de redécouvrir des plantes oubliées, comme *Ophrys philippeii* que nous allons traquer ce week-end dans la vallée du Gapeau. Même un *Ophrys* peut se reconnaître dans un herbier s'il est bien présenté et conservé... "*

Mais attention, botanistes amateurs ou expérimentés, contrairement aux idées reçues et comme le fait remarquer Peter A. SCHÄFER, il n'y a que peu d'intérêt de mettre une plante rare en herbier. Si l'on arrache le seul individu, l'herbier ne fait pas office de preuve de l'existence de la plante à l'endroit indiqué. De plus, en France, les plantes rares sont déjà très bien connues et, dans ce cas, la photographie est une meilleure solution pour en conserver un souvenir personnel.

Par contre, les plantes communes cachent encore beaucoup de données ignorées : leur répartition détaillée, leur variabilité, etc. Par exemple, le *Cytinus hypocistis*, qui a fait l'objet de discussions sur cette liste, est commun dans l'Hérault, mais personne ne sait réellement où, ni quand, ni comment...

Donc plutôt que de pulvériser du " roundup " pour faire propre, désherbez et mettez en herbier! Le plus modeste bord de route, un champ banal, le premier jardin venu sont tous susceptibles de receler de nombreuses plantes qu'on n'a jamais remarquées et qui permettent de s'émerveiller, si on veut bien les regarder.

2) Faire un herbier dans les règles de l'art

Si l'on fait un herbier, autant le faire avec l'intention de créer un document scientifique, donc dans les règles de l'art.

Avant toute chose, une règle de base : Ne pas arracher des plantes pour les jeter ultérieurement, les laisser sécher dans un sac en plastique ou les laisser moisir. Donc il faut mettre en presse tout de suite, et uniquement la quantité de plantes que l'on peut surveiller pendant le séchage.

Michel CHAUVET a livré son expérience, dans laquelle chacun a pu se reconnaître : *" J'appuie totalement ce que dit Pasch (Peter A. SCHÄFER). Quand j'étais jeune et non documenté, je ramassais des quantités de plantes, dont j'avais ensuite beaucoup de peine à suivre le séchage. Pour celles qui résistaient à ces mauvais traitements, la plupart restaient dans des feuilles de papier journal, non montées. "*

2. 1) Les étiquettes :

Elles doivent contenir :

- le nom du collecteur,
- son numéro de récolte et la date de récolte;
- les informations permettant de localiser la plante: pays, département, commune, lieu-dit, éventuellement pour les personnes équipées coordonnées GPS ;
- autant d'indications écologiques que l'on sait : au moins l'altitude, le substrat, le grand type de végétation (plus, si on est phytosociologue),
- des notes concernant des caractères invisibles sur l'échantillon sec (couleurs, odeur, taille moyenne des individus dans cette population...). Ces notes doivent être prises sur le terrain ; il ne faut surtout pas copier la description dans un livre ;
- enfin, quand on aura identifié la plante, on ajoutera le nom scientifique et le nom de la famille.

Si l'on connaît un (ou des) nom(s) vernaculaire(s) pour une plante, on peut également le(s) noter, mais là encore ne jamais recopier de livres. Nul besoin d'écrire un roman, mais ce qu'on écrit doit être le résultat d'observations personnelles.

Tout botaniste néophyte, lorsqu'il commence un herbier, pense naïvement, comme l'a fait remarquer Michel CHAUVET en s'appuyant sur sa propre expérience, que l'essentiel est d'identifier les plantes mises en herbier, alors que ceci peut être fait ultérieurement et reste toujours provisoire.

En revanche, la prise de notes est indispensable (même si cet exercice est, de prime abord, moins exaltant que de ramasser des plantes).

Note pratique pour ceux qui utilisent l'informatique :

Alain RONGIER a indiqué qu'il avait établi sous word un modèle dont il n'a plus qu'à changer les données selon la plante. Il s'agit d'un tableau qu'il imprime, découpe et colle en bas à droite de ses feuilles d'herbier, avec :

Première ligne : famille

Deuxième ligne : nom latin (avec éventuellement synonyme(s)). Il est bon à cet endroit de laisser une place suffisante pour le nom du déterminateur qui n'est pas toujours l'heureux possesseur ou collecteur de l'herbier.

Troisième ligne : date de récolte (jour, mois, année)

Quatrième ligne : lieu de récolte (département, commune, lieu-dit, etc.)

Cinquième ligne : collecteur (l'auteur de l'herbier en général) et n° de collecte.

Selon les conseils rassemblés, il conviendrait donc, pour être complet de rajouter :

Sixième ligne : les critères non observables sur la planche d'herbier (cf. supra)

Septième ligne : les indications écologiques (cf. supra)

2.2) Les supports, le matériel

Utiliser du papier aux normes.

Les feuilles blanches A4 et du simple scotch constituent, certes, un moyen peu onéreux et simple, mais ensuite, on se mord les doigts, car le scotch vieillit, les insectes s'en sont donnés à c½ sur joie et l'humidité a fait le reste...

Un herbier représente beaucoup de travail et cet investissement ne vaut la peine que si on le fait de façon à ce que l'herbier continue à être utilisable 50 ans après (voire bien plus).

Donc quelques indications de professionnel, inspirées de l'exemple de MPU (message de Peter A. SCHÄFER du 9 mai 2002) :

1. Le format international pour un herbier scientifique est approximativement le format A3. (Autrement dit, le double du format papier pour machine à écrire, soit 29,7 cm × 42 cm).
2. On peut très bien garder son herbier dans du papier journal (qui tient environ cent ans).
3. On peut également transférer ses plantes sur des planches au format A3 d'un papier correct assez épais et surtout assez rigide (qui tiendra également pendant cent ou cent cinquante ans).
4. Si l'on achète (très cher) du " papier non-acide " spécial, on peut espérer conserver ces mêmes planches pendant plus de deux cents ans.
5. L'idéal est de ranger ces planches dans des chemises du papier de la même qualité (papier acide, car le non-acide est prohibitif pour de grandes quantités). C'est ce qui se pratique dans la plupart des herbiers.
6. " Nous collons le bord droit des étiquettes sur le bord droit de la planche et glissons les échantillons sous les étiquettes. Nous avons des étiquettes genre "Herbier Général des Phanérogames" sous forme de bandelette (+/- 2 cm × largeur d'une feuille de papier machine), puis les étiquettes originales et annotations diverses, re-déterminations, etc. Ce qui fait au total souvent trois à cinq bouts de papier collés sur le bord droit de manière répartie. Tout cela parce que nos échantillons ne sont pas collés! "

7. La meilleure solution serait peut-être d'avoir deux bandelettes qui font toute la largeur de la planche et qui ne sont qu'épinglées, ce qui permet de les détacher et de pouvoir retourner l'échantillon. Car on veut toujours pouvoir voir ce qui se trouve au dos d'un échantillon fixé.

De plus, il faut penser que tout cela va prendre de la place.

En conclusion, commencez doucement, et ramassez un nombre limité d'échantillons à la fois, en choisissant de préférence une thématique (une famille ou un genre, ou bien " les plantes de ma commune "...).

Enfin quand on a fait un herbier, penser à le léguer plus tard à une institution (si l'on n'a pas de botanistes dans la famille) inventoriée dans l'[*Index herbariorum*](#)..

Mais avant cela, de nombreuses et longues années d'observation et d'études !

Voir aussi à ce sujet le n° 53 de la Garance Voyageuse qui est livré avec une plaquette encartée très bien faite sur le pourquoi / comment des herbiers : "*L'herbier, un outil pour le botaniste*".



Auteurs

Synthèse réalisée par : **Elisabeth DODINET**

Date : **septembre 2002**

Ont contribué à cette synthèse :

- Pierre-Michel BLAIS
- Jean-Pierre BREUER
- Marion CLEREMBAUX
- Michel CHAUVET
- Alain RONGIER
- Peter A. SCHÄFER
- Agnès & Seb.

Synthèse réalisée à partir d'échanges ayant eu lieu sur [href="http://fr.groups.yahoo.com/group/tela-botanicae/"](http://fr.groups.yahoo.com/group/tela-botanicae/)>tela-botanicae, forum des botanistes francophones, entre le 5 et le 28 mai 2001.